



CFPPA

de la Nature et de la Forêt

Certificat de spécialisation Arboriste - Elagueur

OBJECTIF DE LA FORMATION

Former des personnes capables de réaliser des chantiers d'élagage et taille douce sur des arbres ainsi que de réaliser des abattages dangereux de cime et éhouppage

PUBLIC VISE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés actifs ou en reconversion professionnelle
- Avoir + de 18 ans
- Avoir un niveau 4 minimum type Bac Pro Aménagements Paysagers, Forêt, GMNF ou BTS dans le secteur de l'aménagement ou BP Responsable de chantiers forestiers, Aménagements Paysagers

CONDITIONS D'ADMISSION

- Bonne aptitude physique
- Certificat médical (vaccinations à jour)
- Mobilité (permis VL valide)
- Examen du dossier de candidature, entretien de motivation
- Tests de pré-requis (pour construire le parcours de formation)
- Se munir d'un CV à jour et d'une carte d'identité en cours de validité

STATUT DU STAGIAIRE

- Stagiaire de la formation professionnelle et continue
- Formation rémunérée selon l'expérience professionnelle
- Possibilité de prise en charge du coût de la formation par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

ÉQUIPEMENT

- Pantalon anti-coupeure, chaussures montantes anti-coupeure : Matériel mis à disposition pour les stagiaires éligibles au programme de formation Bourgogne-Franche-Comté
- Casque avec jugulaire, harnais de grimpeur, cordage normé, outils de coupe (prêt uniquement)

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Salariés de services espaces verts dans les collectivités
- Arboriste élagueur, chef d'entreprise
- Grimpeur arboriste
- Elagueur taille raisonnée



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

CONTENU DE LA FORMATION

UC1 : Définir une stratégie d'intervention : Réaliser un diagnostic sur l'état sanitaire et mécanique de l'arbre Elaborer un plan d'intervention dans un contexte sécuritaire (protocole)	202 h
UC2 : Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail : Réaliser des ascensions, des déplacements sécuritaires dans le respect du végétal et dans un contexte ergonomique (préparation à l'effort)	120 h
UC3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres : Réaliser des opérations de taille, d'entretien, de consolidation et de démontage dans un contexte sécuritaire et réglementaire	250 h
Lutte contre les discriminations	8 h
Savoir-être professionnel	21 h
Stage en entreprise	420 h
Spécificités de la formation au CFPPA :	
CACES 486 catégorie B et 489 catégorie 3 (Formation par un organisme agréé)	35 h
Permis BÉ (préparation sur plateau technique)	28 h
SST : Sauveteur Secouriste au travail	14 h
GSA : Geste et Secours dans l'Arbre	21 h
Habilitation électrique H0B0	7 h
AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux	7 h

VALIDATION

3 unités capitalisables (Validité des composantes acquises durant 5 ans)
Formation qualifiante de niveau IV

